

n°75 Automne 2024

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

VÉDASZINE



**FESTIN DE RUE :
C'EST PARTI POUR 2 JOURS DE FOLIE !**

DATES À RETENIR!

- Forum des associations (7 septembre)
- Festin de Rue (14 & 15 septembre)
- Fête de la Courge (13 octobre)

ÇA BOUGE

À SAINT-JEAN !

- Baisse des tarifs de la cantine

DOSSIER

**SOUTIEN DE LA VILLE AUX
ASSOCIATIONS VÉDASIENNES**

FestIn de Rue

Festival des Arts
de la rue

14 & 15
septembre
2024



Midi Libre

GRUPE FDI
BEC CONSTRUCTION LANGUEDOC ROUSSILLON

Retrouvez
le programme
détaillé!



ÉDITO

du Maire



Chères Védasiennes, Chers Védasiens,

Septembre est déjà là, avec l'échéance de la rentrée scolaire.

J'espère que vous avez tous bien profité des manifestations estivales, et c'est avec plaisir que nous allons nous retrouver grâce au dynamisme de nos activités associatives et de nos événements municipaux (forum des associations, Festin de Rue...).

L'été a été pour nous une période propice aux travaux dans différents bâtiments municipaux et plus particulièrement dans les écoles.

En effet, l'éducation est une de nos priorités car la jeunesse d'aujourd'hui préfigure des citoyens de demain. C'est pourquoi, nous déployons des moyens conséquents afin que nos enfants scolarisés puissent bénéficier des conditions les plus favorables pour leurs apprentissages.

Après les écoles René Cassin, Alain Cabrol, Georges Rascol et Anita Gil, les cours oasis ont été déployées au groupe scolaire Louise Michel afin de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous.

Comme chaque année, afin d'accompagner au mieux les enfants dans leur entrée au collège, la Municipalité a eu le plaisir d'offrir à tous les élèves de CM2, en juin dernier, une calculatrice.

Nous développons également des projets pédagogiques ambitieux et des activités périscolaires innovantes (classe en plein-air, ateliers jardinage, ouverture à la culture...).

Enfin, le tarif de la restauration scolaire baisse pour cette rentrée de septembre, comme vous pourrez le découvrir en lisant ce Védazine.

Les travaux sur le bâtiment de la crèche ont, quant à eux, permis de sécuriser le jardin.

D'autres projets se poursuivent comme celui des Halles qui est bien avancé et permettra un nouveau centre de vie en 2025.

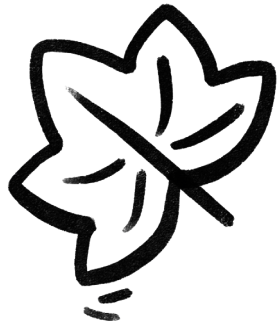
Le chantier du Pôle Enfance et Jeunesse sera bientôt lancé et les travaux de voirie se multiplient afin de sécuriser au maximum les usages des axes routiers. Sans oublier le projet du Contournement Ouest de Montpellier, la ligne 5 du tramway qui une fois livrés, seront de nouvelles infrastructures qui permettront, à terme, de fluidifier les mobilités.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture.

François Rio

*Prenez soin de notre territoire,
Prenez soin de nous. Et préparons l'avenir!*





SOMMAIRE

- 5 ZOOM SUR**
Le Beauvau des polices municipales
Dans l'œil des médias : « Empire cheerleading atteint le niveau international »
- 6 DOSSIER**
La Ville soutient les associations védasiennes !
- 8 ÇA SE PASSE À SAINT-JEAN!**
Le CCAS est là pour vous...
Mutuelle Just : les prochaines permanences
Retour en images sur les travaux de l'été
- 10 DÉCOUVERTES**
Une Védasienne bénévole aux Jeux Olympiques
La Ville achète vos photos...
- 12 ÇA BOUGE À SAINT-JEAN!**
Baisse des tarifs de la cantine
- 14 DÉCRYPTAGE**
Tour d'horizon des initiatives environnementales de votre Ville
- 16 EN MOUVEMENT**
Nouvelle saison au théâtre du Chai du Terral : Abonnez-vous !
Retour en images sur les grands événements qui ont marqué Saint-Jean
- 18 LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS**
Engagement des bénévoles védasiens !
- 20 TRIBUNES**
- 21 QUESTIONS & RÉPONSES**
- 23 ON SORT!**
Agenda de l'automne (septembre, octobre et novembre)





ZOOM SUR

À la une

La Ministre des Collectivités territoriales Dominique Faure, François Rio le Maire et Sonia Levinet, Cheffe de la police municipale, lors du Beauvau des polices municipales organisé à La Grande-Motte en mai dernier. Au programme de ce temps d'échanges, des tables rondes sur l'évolution et l'amélioration de la formation des policiers municipaux.



La photo du Mag'

En juin, les élèves de CM2 se sont vus remettre une calculatrice par les élus au domaine du Terral afin de célébrer leur passage au collège. Cette journée festive et éducative pour les 205 jeunes védasien a été organisée par les animateurs de la ville dans le parc du Terral.

L'info en +

Eau du Bas Languedoc (ex SBL) a mis en place une borne visio dans la mairie de Lavérune. Cette borne vous permettra d'entrer en contact avec le fournisseur, mais aussi d'analyser votre facture d'eau en cas de problème. Service gratuit.

Sur le fil des réseaux sociaux

Facebook de la Ville de Saint-Jean-de-Védas : plus de 4000 vues sur le porteur de la Flamme Olympique védasien Frédéric Jardin !



Dans l'œil des médias

L'association Empire cheerleading, présidée par Maelys Grandol, mise à l'honneur dans Midi Libre. Le club védasien a obtenu d'excellents résultats en compétition internationale, avec plusieurs premières places et des qualifications pour des compétitions au Canada et en Allemagne en 2025. Félicitations !





DOSSIER

La Ville soutient les associations védasiennes !

Septembre marque la rentrée scolaire, mais c'est aussi une période cruciale pour nos 114 associations védasiennes. En effet, après la pause estivale, les sollicitations sont accrues : nouvelles adhésions, recherche de financements, participation au forum des associations...

Ce dossier est l'occasion de faire un tour d'horizon sur l'aide apportée par la Ville aux associations védasiennes que ce soit en termes financiers ou logistiques.



« Les associations védasiennes sont le cœur battant de la vie locale de Saint-Jean. Grâce à l'engagement, au dévouement et au dynamisme de leurs bénévoles et membres, il fait bon vivre dans notre commune. Leur contribution ne se mesure pas seulement en termes d'activités organisées, mais aussi en termes de liens créés et de solidarités engendrées. La mairie continuera de les soutenir activement comme elle l'a toujours fait. »

François Rio
Maire

Octroi de subventions

Chaque année, la Ville alloue des subventions aux associations pour les aider à réaliser leurs projets, à organiser des événements ou à assurer leur fonctionnement. Ces subventions peuvent être ponctuelles ou récurrentes.

Le saviez-vous ?

Depuis janvier, plus de 135 000 euros de subventions ont été alloués aux associations dans de nombreux domaines : sport, culture, festivités, événements, environnement, solidarité...

L'info en +

Délivrés par le CCAS, les chèques loisirs sont une aide financière visant à faciliter l'accès aux activités proposées par les associations védasiennes.

Plus d'informations sur :
saintjeandevedas.fr/sjdv/solidarite/cheques-loisirs

Mise à disposition et entretien de salles, gymnases et terrains

Un autre type de soutien aux associations est la mise à disposition d'infrastructures municipales. En effet, la plupart d'entre elles ne disposent pas des ressources nécessaires pour louer des espaces de réunion ou des salles pour leurs activités. C'est pourquoi, la Ville met à leur disposition des salles, gymnases ou terrains leur permettant de fonctionner dans des conditions optimales. Les services de la Ville assurent également la gestion et l'entretien de ces lieux.

Liste des infrastructures municipales

- Gymnase J.-B. Mirallès (gymnase et trois salles de réunions)
- Gymnase de la Combe (deux dojos, salle de gymnastique, salles de rangements et deux salles réunions)
- Salle des Granges (salle principale, salle des familles, salle de conférences, salle bien-être, salle des arts et salle de jeux)

- Espace Puits de Gaud
- Carrière Peyrière
- Salle polyvalente R. Cassin
- Maison des Associations E. Cabanne (salle modélisme, salle photo, salle poterie, bibliothèque, trois salles de sport, salle vélo club, salle de réunion et trois bureaux)
- Complexe E. Vidal (salle de réunion, deux terrains de foot, un terrain mixte de foot et rugby, vestiaires et espace de tir à l'arc)
- Rue des près (terrains de rugby, vestiaires et salle de réunion)
- Tennis Club (10 terrains de tennis, vestiaires et salle de réunion)
- Salle du Pradet (salle de réunion)
- Salle Vendémiaire (salle d'activités)
- Salle Victor Hugo (salle d'activités)
- Espace Marcelin (terrain de pétanque et salle de réunion)
- Les Arènes
- Le Terral, le Chai, parc et salles...

L'info en +

En mai dernier, a eu lieu l'inauguration des nouveaux terrains de tennis couverts et la réhabilitation de deux autres courts dont les surfaces ont été transformées en terre battue. C'est dans ce lieu, au Tennis Club, que les joueurs partagent désormais leur passion dans les meilleures conditions.

Ce projet a été possible grâce aux nombreux partenaires et financeurs : État, Département de l'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole, Région Occitanie, Fédération Française de Tennis et Ville de Saint-Jean-de-Védas.



Promotion des activités associatives

La Ville met à disposition des associations différents supports de communication afin de promouvoir leurs activités : magazine municipal, guide des associations, site internet...

À noter dans vos agendas !

Le traditionnel forum des associations aura lieu le samedi 7 septembre de 10h à 17h au parc du Terral. Organisé par la Ville, ce moment d'échange permet de présenter les activités associatives et permet également à de nombreux nouveaux membres d'y adhérer.



Prêt de matériel

Du matériel est également prêté aux associations qui en font la demande pour l'organisation de leurs événements (tables, chaises, scène...).

Le saviez-vous ?

Tous les ans, au mois de juin, le Chai du Terral ouvre ses portes pour que les associations védasienne, les élèves des écoles municipales et ceux des écoles d'arts puissent présenter leur travail dans des conditions professionnelles.

Les associations parties prenantes des projets municipaux

La Ville s'emploie par ailleurs à mobiliser les associations intervenant dans les secteurs culturel, artistique, sportif, solidaire, de la santé ou du cadre de vie, à être parties prenantes de plusieurs de ses projets, comme par exemple : pour les JO à Saint-Jean ! ; Festin de Rue ; la Fête du Sport...

Contacts

Service sports et associations
4 rue de la Mairie
04 67 82 36 20
sports-associations@saintjeandevédas.fr



ÇA SE PASSE À SAINT-JEAN

L'aide sociale à Saint-Jean : le CCAS est là pour vous.

La subvention municipale du Centre Communal d'Action Sociale est d'environ 40 000 euros pour l'année 2024. Cette somme permet d'aider les Védasiens les plus vulnérables.



« Face à l'augmentation préoccupante de la précarité et des violences intrafamiliales, le rôle du CCAS est plus crucial que jamais. Nous devons renforcer nos actions de soutien et de protection pour les plus vulnérables. »

Léa Bruel
Adjointe au Maire au CCAS

Aide alimentaire

Le CCAS proposera dès cet automne la délivrance de denrées sèches aux personnes en situation de précarité alimentaire : pâtes, riz, produit d'hygiène... Cette mesure vient compléter le partenariat avec le magasin U Express Saint-Jean-de-Védas, qui permet au CCAS de mettre à disposition depuis l'année dernière des cartes alimentaires pour les situations d'urgence. Par ailleurs, le CCAS oriente les familles védasiennes vers plusieurs associations, notamment les Restos du Cœur, pour une aide alimentaire pérenne.



Les chèques loisirs pour pratiquer une activité !

Votre CCAS propose une aide financière, sous conditions de ressources, afin que chacun puisse pratiquer une activité dans l'une des associations védasiennes et écoles municipales. Date limite du dépôt des dossiers le 30 octobre.

Pour savoir si vous êtes éligible : saintjeandevédas.fr/sjdv/solidarite/cheques-loisirs

Semaine bleue : de la convivialité pour nos aînés

Votre CCAS organise du 30 septembre au 4 octobre la Semaine bleue. L'occasion de mettre en avant la place de nos aînés dans la ville, en organisant des journées conviviales composées de nombreuses activités.

Programme détaillé sur : saintjeandevédas.fr

Lundi 30 septembre

14h30 Olympiades
(Jeux divers, Cartes, quilles)
Salle des Granges

Mardi 1er octobre

14h30 Concours de pétanque
Salle des Granges

Mercredi 2 octobre

14h30 Thé dansant
Salle des Granges

Jeudi 3 octobre

14h30 Loto
Résidence Sudalia
(255 Allée de la Marqueroise)

Vendredi 4 octobre

18h30 Dîner suivi d'un spectacle en présence de la troupe
« Les 1001 Ladies » - soirée gratuite
Salle des Granges

Dîner du vendredi 4 octobre sur inscription.

Violences intrafamiliales

Les violences intrafamiliales connaissent une augmentation alarmante. Ces violences, qu'elles soient physiques ou psychologiques, touchent des millions de personnes en France et Saint-Jean-de-Védas n'est pas épargnée.

Le saviez-vous ?

1. Votre CCAS dispose d'un logement de secours afin de mettre à l'abri toutes personnes nécessiteuses.
2. Deux permanences mensuelles (gratuites et confidentielles) ont été mises en place (psychologique les jeudis et juridique les 1^{er} et 3^{èmes} vendredis du mois). Elles sont financées par le CCAS.
3. Votre CCAS travaille en étroite collaboration avec les assistantes sociales du département, en charge de la protection de l'enfance.

Informations pratiques

Le CCAS est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et les après-midis sur rendez-vous de 14h à 17h.
Téléphone : 04 67 07 83 04 - Mail : ccas@saintjeandevédas.fr



Boostez votre pouvoir d'achat grâce à la mutuelle communale !

Avez-vous pris le temps de vous renseigner sur la mutuelle communale ?

En comparant votre contrat de complémentaire santé actuel avec la mutuelle communale mise en place à Saint-Jean-de-Védas, vous pourriez couvrir vos dépenses de santé tout en économisant jusqu'à 450 € par an (selon une étude sur la mutuelle communale, menée en 2021 par la ville de Reims).

Depuis 2022, les habitants, commerçants et indépendants de la ville qui n'ont pas de mutuelle imposée par leur employeur peuvent en effet bénéficier de cette offre de complémentaire santé.

Comment s'informer ?

Pour comparer, rien de mieux qu'un devis gratuit personnalisé. Les conseillers de notre partenaire, la Mutuelle Just, vous le réaliseront sur rendez-vous lors des permanences en Mairie, par téléphone au 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel) ou directement sur le site just.fr.

Permanences de la mutuelle communale : les lundis et mardis des semaines impaires en Mairie 4 Rue de la Mairie de 9h à 12h et de 14h à 17h. RDV à prendre sur le site just.fr/nos-agences ou par téléphone.



Retour en images sur les travaux en cours, qui seront finalisés pour la rentrée !

Cours oasis dans le groupe scolaire L. Michel



Jardin de la Maison de la Petite Enfance



Réfection du carrelage à l'école G. Rascol



Voie centrale banalisée rue de la Flamade (chaussidou)





DÉCOUVERTES

Rencontre avec Elsa Bermudez bénévole aux JO de Paris !

La Védasienne Elsa Bermudez, analyste financier, fait partie des personnes sélectionnées pour représenter son groupe BPCE, partenaire premium des JO de Paris.

C'est le 13 mai dernier, lors du relais de la flamme olympique à Montpellier qu'elle a eu l'honneur, avec certains de ses collègues, de porter la flamme sur 200 mètres, devant une foule en liesse. « Porter la flamme olympique a été une expérience incroyable, unique. La ferveur et l'enthousiasme du public étaient palpables, » raconte Elsa. Prochaine étape : le volontariat aux JO !

Bénévole pour les JO de Paris 2024

Sa candidature a été validée par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'été (COJOP) en début d'année. Équipière gestionnaire de site lors de l'épreuve du marathon, elle veillait à l'équipement, à la communication et à l'accueil du personnel et des athlètes.

« Être bénévole aux Jeux Olympiques de Paris, c'est bien plus qu'une simple participation. C'est

contribuer à un événement mondial, partager des moments inoubliables avec des athlètes et des spectateurs venus du monde entier et faire rayonner notre pays. » explique-t-elle.

Passionnée de sport et engagée

Elsa a grandi à Saint-Jean-de-Védas. Ses parents résident toujours ici. Elle a fréquenté l'école privée Saint Jean-Baptiste, où elle a d'ailleurs récemment présenté la torche olympique aux élèves, suscitant leur enthousiasme et de nombreuses questions.

Elle pratique la course à pied et a déjà participé deux fois au marathon de Paris. Elle envisage d'ailleurs de courir le marathon de Valencia à la fin de l'année. Son engagement ne se limite pas au sport. Pendant trois ans, elle a été cheffe d'équipe aux Restos du Cœur à Paris. À Montpellier, elle est bénévole pour l'association Surfrider, responsable des partenariats et du ramassage des déchets.



Nouveauté !

Nouvelle école de pole dance

L'Art En Vol, une nouvelle école de pole dance à Saint-Jean-de-Védas, vous accueille dans un studio spacieux de 150m². Dirigée par Lola Lemardeley, championne de France junior en 2019 et double championne de France de Pole Sport en 2017 et 2019, l'école propose des cours adaptés à tous les niveaux, du lundi au samedi.

Infos : lartenvolpoledance.fr ou 06 85 37 96 72 ou 150, Rue P. et M. Curie.

Bon à savoir !

Lancement d'une nouvelle application mobile « Ville » prochainement !

Totalement gratuite, cette application innovante offrira une gamme de fonctionnalités destinées à faciliter votre quotidien (agenda, actualités, démarches...). Plus d'informations dans votre prochain magazine...



Dans les coulisses de votre Mairie

Vous pensez tout savoir sur votre mairie ? Pas toujours facile de connaître les missions de chacun des agents. Votre Védazine vous emmène à la rencontre des services de votre commune... Pour cette nouvelle édition, nous vous présentons les rôles du Relais Petite Enfance (RPE) et du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

Relais Petite Enfance (0-6 ans) : un service gratuit ouvert aux professionnels, parents et enfants

Outre les conseils ciblés à destination des professionnels de l'accueil (assistantes maternelles, gardes à domicile et candidats à l'agrément), le RPE est un outil adapté pour les parents et futurs parents. Il :

- informe et oriente sur les modes de garde (lieux, disponibilités, et coûts) ;
- aide à trouver un accueil adapté (liste des places disponibles et contacts) ;
- accompagne dans les démarches administratives (informations de premier niveau) : contrats, fiches de paie, déclarations Pajemploi...

Contacts & Équipe

Pascale et Mélanie, agents qualifiés vous accueillent dans leur local situé place Victor Hugo
 Contacts : 04 67 42 76 88
rpe@saintjeandevédas.fr

Lieu Accueil Enfants Parents (0-6 ans) : un lieu d'échange

Le LAEP est un lieu convivial de rencontre, d'échange et de soutien pour les familles. Il est ouvert tous les lundis de 9h à 11h30 (sans inscription).

Principales missions :

- accueil des familles
- rencontre et socialisation
- mise à disposition d'un espace sécurisé de jeux pour les enfants
- soutien parental : échange et conseils de professionnels

Le service est gratuit et les échanges sont confidentiels et anonymes.

Contacts & Équipe

Julie et Mélanie, agents qualifiés vous accueillent dans leur local situé place Victor Hugo.
 Contacts : 04 67 42 76 88
laep@saintjeandevédas.fr



Nouveau Pôle Enfance & Jeunesse

En 2025, le nouveau Pôle Enfance & Jeunesse à destination des 0-25 ans ouvrira ses portes à proximité de la maison des associations E. Cabanne. Le projet se voudra exemplaire en terme environnemental et intégrera tous les services municipaux dédiés à la petite enfance et la jeunesse : RPE, LAEP, Point Information Jeunesse, Centre Jeunesse...



La Ville de Saint-Jean-de-Védas achète vos photos !

Vos photos prises à Saint-Jean nous intéressent pour illustrer nos magazines, réseaux sociaux et sites internet... Pas besoin d'être professionnel ou auto-entrepreneur pour participer. Cet appel est ouvert à tous ! Vos visuels permettront de mettre en lumière Saint-Jean avec tous les atouts qu'offre notre magnifique territoire.

**Envie d'en savoir plus ou de participer ?
 Inscrivez-vous sur app.droopic.com !**



ÇA BOUGE À SAINT-JEAN!

Baisse des tarifs de la cantine

À compter de cette rentrée, les tarifs de la restauration scolaire seront réduits de 8.5% pour chacune des familles védasiennes.



Concrètement, les tarifs évolueront comme suit :

- Quotient familial (QF) 0 à 400,99 : les tarifs passeront de 2,45 € à 2,24 € par repas ;
- QF 401 à 600,99 : les tarifs passeront de 2,62 € à 2,40 € par repas ;
- QF 601 à 800,99 : les tarifs passeront de 2,86 € à 2,62 € par repas ;
- QF 801 à 1000 : les tarifs passeront de 3,04 € à 2,78 € par repas ;
- QF 1000,01 à 2000 : les tarifs passeront de 3,28 € à 3 € par repas ;
- QF supérieur à 2000,01 : les tarifs passeront de 3,48 € à 3,18 € par repas.



Cette réduction est le fruit des efforts réalisés par la municipalité, notamment dans la révision profonde du cahier des charges (définition précise des besoins et des résultats attendus et cadrage strict des contraintes) ; mais aussi grâce à la négociation réalisée avec le nouveau prestataire de la cantine.

Depuis le printemps dernier, un nouveau prestataire a été sélectionné. Basée à Nîmes, la société propose une grande partie des aliments frais, de saison, en circuit court et biologiques pour favoriser une alimentation saine pour les enfants. Les OGM restent totalement proscrits des matières premières. Ces engagements vont d'ailleurs bien au-delà des prescriptions de la loi Egalim.

Enfin, plusieurs points essentiels sont à prendre en considération :

- La qualité des repas demeurera inchangée, ces derniers seront préparés avec le même soin et la même attention. Les menus demeureront équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des enfants.
- Les circuits courts continueront à être privilégiés autant que possible, car cela permet de soutenir l'économie locale et de réduire notre impact carbone.
- La lutte contre le gaspillage alimentaire a été renforcée et le nombre de déchets fortement réduit.



Contournement Ouest de Montpellier : Un projet indispensable pour les mobilités du quotidien

Déclaré d'Utilité Publique en septembre 2021, le projet du Contournement Ouest de Montpellier vise à assurer une meilleure desserte de l'ouest montpelliérain et à réduire les flux de circulation à Montpellier et dans les communes de sa première couronne, tout en multipliant les usages avec des voies réservées pour les transports en commun. Le COM est un projet mené par l'État et soutenu par les collectivités locales ; la réalisation des études et le futur chantier ont été confiés aux Autoroutes du Sud de la France.

Rencontre avec Salvador Nunez, Directeur opérationnel en charge du projet du COM

« Nous sommes aujourd'hui à un niveau de définition précis du projet : les besoins en emprises nécessaires ont été ajustés ; les ouvrages sont définis et les acquisitions foncières ont commencé.

Nous avons poursuivi les études afin d'intégrer des voies dédiées pour les transports en commun. C'est aujourd'hui chose faite ; les bus et autocars disposeront d'une voie réservée dans chaque sens de circulation. C'est un véritable atout, un vrai plus pour le projet, je tiens à le dire. La route que l'on va créer à la place de l'existante aura une double fonction et c'est une très bonne nouvelle pour les mobilités de l'Ouest montpelliérain.

Toutes ces avancées nous ont permis de réaliser l'enquête parcellaire au printemps dernier. L'enquête environnementale sera la nouvelle étape réglementaire à venir dans les prochains mois. Suivront ensuite, la préparation des cahiers des charges en vue du lancement des consultations des entreprises pour la réalisation des travaux, qui démarreront probablement début 2026. »

Une équipe dédiée à l'information des riverains

Opérationnels sur le terrain depuis plus d'un an, des agents de liaison sont à la disposition des riverains particuliers ou professionnels afin de répondre aux interrogations sur le projet.

Ils sont joignables du lundi au vendredi, de 8h à 18h, n'hésitez pas à les contacter !

Josiane BARTHOD

Tél. : 06 47 61 45 69 /

josiane.barthod-ext@vinci-autoroutes.com

Farès CHENANE

Tél. : 07 85 80 74 40 /

fares.chenane-ext@vinci-autoroutes.com

Plus d'infos sur :

contournement-ouestmontpellier.fr



Passage de la ville à 30 km/h pour la Sécurité de tous !

Afin de répondre aux exigences de sécurité routière et d'améliorer la qualité de vie des résidents, la municipalité a décidé de limiter la vitesse des véhicules à 30km/h sur l'ensemble de la voirie, sauf les axes pénétrant à savoir : route du Moulin, rue de la Flamade et routes métropolitaines 132E2, 613, 612 et 116E1.

Cette initiative vise à réduire les risques d'accidents et à favoriser une circulation plus fluide dans les quartiers résidentiels et les zones densément peuplées. En limitant la vitesse à 30 km/h, les automobilistes adopteront nécessairement une conduite plus prudente et plus attentive aux piétons, aux cyclistes et aux autres usagers de la route.

Ainsi, prochainement la nouvelle limite de vitesse entrera en vigueur et des panneaux de signalisation seront installés pour informer les conducteurs de ce changement. Des mesures seront également mises en place pour veiller à ce que la limite de vitesse soit respectée.

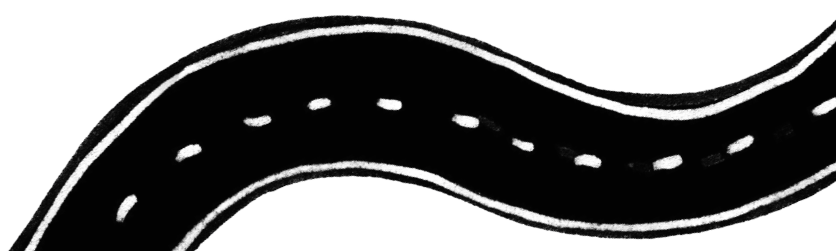
Le passage de la ville à 30 km/h sera accompagné par une généralisation du double sens cyclable et la mise en place de sas vélos aux feux.

Passage en sens unique de la rue de la Peyrière : des travaux de septembre à la fin de l'année

Ces travaux visent à créer une continuité piétonne sécurisée depuis le quartier de Roque Fraisse vers la RM613 et le futur Pôle Enfance & Jeunesse. Ils concernent la rue de la Peyrière, entre la route de Lattes et la RM613. Il s'agira de la mise en discrétion des réseaux, réalisation d'un trottoir de 1,5m de large, mise aux normes du cheminement, création d'une bande végétalisée et d'une fosse de plantation ainsi que la sécurisation des traversées piétonnes sur l'ensemble des carrefours connexes.

À noter !

- Passage en sens unique de la rue de la Peyrière sur la section concernée
- Les accès au Super U depuis le Nord et à la rue de la Closeraie depuis le Sud resteront en double sens de circulation



DÉCRYPTAGE

Initiatives environnementales de votre Ville : vers un futur durable

Consciente des enjeux climatiques et environnementaux, la Ville de Saint-Jean-de-Védas multiplie les initiatives pour protéger l'environnement et sensibiliser les habitants. Tour d'horizon des actions entreprises.



«Il est de notre responsabilité collective de mener des initiatives qui non seulement protègent l'environnement, mais qui contribuent également à améliorer la qualité de vie des habitants. Parmi nos actions : la Maison de la Nature pour l'éducation environnementale, la gestion raisonnée de l'eau, l'augmentation des plantations pour la biodiversité urbaine... Chacune de ces initiatives représente une étape importante vers la construction d'une ville plus verte, plus durable et résiliente face aux défis de demain.»

Mireille Passerat de la Chapelle
Conseillère municipale déléguée à l'Environnement

Claire Maurin
Adjointe au Maire à la Démocratie



Jardin nourricier : Favoriser la biodiversité et participer au maintien des espèces animales et végétales

La Maison de la Nature (MNE) et les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont réalisé cette année, le jardin nourricier situé au parc du Terral. Ce jardin est composé de plantes ornementales et comestibles (légumes perpétuels, aromatiques et fruits), toutes adaptées à notre climat. Son objectif est à la fois pédagogique et environnemental.

Acteurs du projet : jeunes élus du CME, association Élément Terre, service des espaces verts et MNE.



Zéro pesticide : Protéger la santé et l'environnement

Depuis quelques années, les services de la Ville n'utilisent plus de pesticide, sauf en cas de grand péril pour la vie des végétaux. En plus de protéger la santé des habitants, cette approche favorise la biodiversité.

Forêt Miyawaki : Développer une biodiversité riche avec une croissance rapide

Une forêt Miyawaki est une méthode de reforestation rapide et dense. Elle consiste à planter des arbres indigènes très proches les uns des autres. Celle implantée au parc de la Peyrière permettra de recréer en quelques décennies un écosystème comparable à une forêt naturelle, contribuant à la lutte contre le changement climatique et à la restauration des habitats naturels. Au total 300 arbres ont été plantés (jujubiers, érables de Montpellier, chênes lièges et à glands doux, caroubiers, cornouillers...).

Acteurs du projet : Laurent Duffieux et sa classe (école primaire Jean d'Ormesson) et les agents des espaces verts.



Compostage : Réduire les déchets

L'année dernière, le compostage a été initié à l'école A. Cabrol pour réduire les déchets alimentaires de la cantine. Il a offert aux élèves une éducation pratique sur le recyclage, la durabilité et la biologie des sols. Vu le succès, le compostage devrait être mis en place dans les autres écoles de la commune.

Acteurs du projet : animateurs de l'accueil de loisirs, agents des espaces verts et membres de l'association Composter à Saint-Jean.

Espaces verts : Gérer l'eau de façon raisonnée

Les agents des espaces verts ont adopté des pratiques écoresponsables pour réduire la consommation d'eau, notamment en utilisant des plantes indigènes résistantes à la sécheresse et en pratiquant le paillage pour conserver l'humidité des sols. Ils ajoutent des matières organiques comme le compost pour améliorer la rétention d'eau et favoriser l'infiltration. L'arrosage se fait tôt le matin pour limiter l'évaporation et les fuites. Enfin, les niveaux d'eau des puits sont régulièrement contrôlés.

Fauchage tardif : Révéler la biodiversité

Le fauchage tardif réalisé par les agents des espaces verts consiste à retarder la coupe des herbes et des plantes jusqu'à la fin de la saison de floraison. Cette méthode permet de préserver la biodiversité en offrant un habitat et des ressources alimentaires aux insectes pollinisateurs et à la faune en général.

Ilots de fraîcheur : Améliorer le confort de chacun

Ces dernières années, les cours des plus anciennes écoles ont été transformés en « cours oasis », des espaces végétalisés et rafraîchis, visant à améliorer l'environnement et le bien-être des enfants et du personnel. La végétalisation massive a créé des îlots de fraîcheur, améliorant l'infiltration des eaux de pluie grâce à des revêtements perméables et a réintroduit la biodiversité.

Un grand îlot de fraîcheur a également été réalisé au parc du Terral avec la plantation de plus de 130 arbres sur 4 ans (à proximité de l'aire de jeux).

Acteurs des projets : services urbanisme et espaces verts, écoles et prestataires extérieurs.



Sensibilisation : Apprendre à aimer la nature et à la respecter

La Ville mène de nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation environnementales. Des ateliers, conférences et événements sur le thème de l'écologie sont régulièrement organisés, et ceci à destination de tous les publics, notamment via la Maison de la Nature.

Club Nature

Le Club Nature permet aux Védasiens âgés de 6 à 17 ans d'observer et découvrir les plantes, les insectes, les animaux, les fossiles... Les activités ludiques permettent d'explorer la nature environnante, de l'apprécier et de la respecter.

Infos : 06 73 10 79 01 ou
maisondelanature@saintjeandevedas.fr

Conférence « La chasse et la pêche, au cœur de la biodiversité »

Organisée au printemps dernier, la conférence visait à promouvoir une gestion responsable de la chasse et de la pêche ; ainsi qu'à améliorer les intérêts de ces activités et à assurer leur avenir en harmonie avec la conservation de la nature.

Acteurs du projet : Fédération des chasseurs de l'Hérault, Fédération de la Pêche de l'Hérault, Syndicat des Chasseurs et Propriétaires de Saint-Jean-de-Védas, la Gaule Védasienne et la Maison de la Nature.

Nettoyages citoyen

Les services de la Ville organisent régulièrement des nettoyages citoyen. Le prochain aura lieu le 21 septembre de 9h à 12h (départ de la cour de la Mairie) !

Organisé par la Maison de la Nature, les équipes de 5-6 personnes seront réparties sur 4 secteurs :

1. Mairie, Grand'Rue, crèche, médiathèque...
2. La Poste, cimetière de l'Ortet, Maison des Associations E. Cabanne...
3. Roudères
4. Roque Fraisse

La MNE recherche 4 personnes pour piloter les équipes : inscrivez-vous !

Matériel fourni (gants, sacs et pinces).



Fête de la nature

Chaque année en mai, la MNE organise la Fête de la Nature au parc du Terral. Au travers d'activités ludiques, c'est l'occasion de sensibiliser les participants à la nature et à l'environnement, d'en savoir plus sur les écosystèmes ; de se reconnecter à la nature ; de promouvoir des comportements écoresponsables...



QR Code vers
le programme
détaillé



≡ EN MOUVEMENT

De nombreuses animations festives vous sont proposées durant toute l'année. Retrouvez le programme détaillé quotidiennement mis à jour sur : saintjeandevadas.fr/agenda

Nouvelle saison au Chai du Terral : Abonnez-vous !

Pour cette nouvelle saison, le théâtre du Chai du Terral continue de recevoir des artistes venus de tous les horizons : du comique au dramatique, en passant par le cirque ou par le théâtre...

Nous avons, par exemple, l'honneur d'accueillir Catherine Ringer, auteure-compositrice-interprète bien connue du groupe les Rita Mitsouko. Elle vous invitera à écouter les poèmes « L'érotisme de vivre » issus du recueil d'Alice Mendelson.

Nouveauté de cette année : un spectacle jeune public un samedi par mois à 17h. L'occasion pour les plus jeunes de découvrir le monde de la culture, en famille, mais aussi de passer de beaux moments ensemble.

Programme disponible dans les lieux publics (Mairie, Chai...) ou en **scannant le QR code suivant !**



© Laura Lago

Possibilité de s'abonner ou de prendre des places à l'unité.

Billetterie possible :

- au Chai du Terral (mercredi 10h-13h & 14h-18h et vendredi 13h-17h)
- en ligne sur chaiduterral.com
- par email : indiquez les spectacles choisis, le nombre de places et votre numéro de téléphone à : billetterie.chaiduterral@saintjeandevadas.fr
- par téléphone : 04 67 82 02 34

A
B
O
N
N
E
Z
-
V
O
U
S

Théâtre Chai du Terral

Saison 24-25

Arts mixtes &
cultures croisées

@theatreduchaiduterral
 Théâtre du Chai du Terral
 04 67 82 02 34

François RIO
Maire
saintjeandevadas.fr
chaiduterral.com



Retour en images sur...

La Fête Nationale du 14 juillet

Soirée au parc de la Peyrière avec grand feu d'artifice et DJ.



Védas en rire

Le Festival d'humour avec les artistes Bérengère Krief, Jeanfi Janssens, Kevin Levy & Aurore Delplace.



La Fête de la Saint-Jean

Soirée conviviale et familiale autour de musique live & foodtrucks.



Les Ateliers de danse break

par John Andreu (compagnie Virgule) donnés aux 6^{èmes} du collège L. Germain..



Les Esti'Védas

4 soirées estivales avec dégustations dans une ambiance musicale.



La Fête de la Petite Enfance

Petits et grands ont pu profiter des nombreuses activités au parc du Terral.



L'Expo des élèves de l'école municipale d'arts plastiques

Des œuvres exposées à la galerie F. Porras.



Le Jumelage avec Librilla

Le Centre Jeunesse a accueilli 35 jeunes espagnols pour célébrer les Jeux Olympiques.



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



La rubrique « La Parole aux associations » est dédiée à la vie des associations locales. Elle est le reflet de la diversité et de l'engagement des associations védasienne et plus particulièrement de leurs bénévoles et membres.

Johtissa Gandhari Championne de France de karaté !

Félicitations à la jeune Védasienne Johtissa Gandhari élue au Conseil Municipal des Enfants qui est devenue championne de France de karaté. Cette saison, elle a également été championne de l'Hérault, de la région Occitanie et de l'Open International de Lloret de Mar. Elle évolue dans le Kabia club karaté de Montpellier.

François Rio, le Maire, Véronique Fabry, la Première Adjointe et Claire Maurin Adjointe à la démocratie lui ont remis la médaille de la Ville pour ce beau palmarès.



Théâtre improvisé

L'association Joke Ere organise des soirées de théâtre improvisé les mercredis 2 octobre et 6 novembre au théâtre de la chocolaterie. Tarif : 12€

Infos : 06 78 92 41 86 ou ass.joke.ere@gmail.com



Accompagnement scolaire, alphabétisation & aide sociale avec le Secours Catholique

Le Secours Catholique, actif depuis 30 ans sur la commune, aide les personnes et familles en difficulté. Depuis 2022, de nombreux bénévoles ont rejoint l'équipe pour offrir un accompagnement scolaire, répondre aux besoins en alphabétisation des adultes et poursuivre l'aide sociale. Le soutien, gratuit et personnalisé, est assuré par des bénévoles.

Cette année, 25 familles ont bénéficié de cette aide. Chaque semaine, 30 bénévoles ont accompagné 38 enfants (24 en primaire, 10 collégiens et 4 lycéens) et 2 adultes.

Envie d'aider ou de vous faire aider ?
Infos : Didier 06 80 93 39 22 ou Pascale
06 65 57 71 22



Sambo Club Védasien : deux nouveaux formateurs !

Un grand bravo à Julien et Pavel, deux élèves du club qui ont brillamment réussi leur examen d'initiateur Sambo CFS. Ils pourront ainsi exercer au sein du SCV et former les plus jeunes. Félicitations également à Olivier Duhouvre, qui obtient sa ceinture noire de Sambo Défense.





Créa Védas innove pour Festin de Rue

Pour sa prochaine édition, Festin de Rue a collaboré avec l'association védasienne Créa Védas. C'est à partir d'objets de récupération que les membres de l'association ont réalisé des décorations pour le festival.

Infos : 07 50 86 46 98

Atelier de danses traditionnelles

L'association D'AICI D'ALAI propose un atelier de danses traditionnelles tous les jeudis de 19h à 21h à la maison des associations.

Infos : 07 66 24 70 56 ou daicidalai@gmail.com

Tricothon le 30 novembre

L'association Bynane organise un Tricothon au bénéfice du Téléthon le 30 novembre à la salle des Granges. Objectif : tricoter la plus grande couverture possible. Les participants seront invités à tricoter des carrés qui seront ensuite assemblés en vue de constituer la plus grande couverture.

Infos : 06 81 25 84 89 ou bynane.asso@gmail.com



Reprise de l'ASCL

Début des inscriptions le vendredi 26 août dès 9h. Les permanences seront ouvertes du lundi au jeudi (9h-12h et 14h-17h) et le vendredi (9h-12h). Horaires supplémentaires du 9 au 28 septembre : les vendredis de 14h-17h et les samedis de 9h-12h. Reprise des cours le lundi 9 septembre.

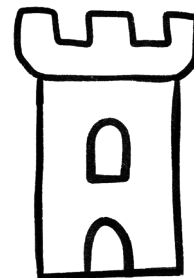
Infos : ascl-stjdededas@orange.fr ou 04 67 47 52 81

Découverte du patrimoine et visites culturelles

L'association Obliques propose de nombreuses visites les prochains mois :

- 19.09 - Visite guidée de l'expo « Parfums et aromates dans l'Antiquité » au Musée Lattara (Lattes)
- 28.09 - Château Laurens et Musée Agathois (Agde)
- 10.10 - Visite guidée de l'expo « Jean Hugo, le regard magique » au Musée Fabre (Montpellier)
- Du 18 au 20.10 - Marseille : grotte Cosquer, Mucem, Cité radieuse, calanques...
- 7.11 - Hôtel Saint-Côme (Montpellier)
- 17.11 - Verrerie archéologique (Couloubrières) et Halle du verre (Claret)

Infos : association.obliques@gmail.com ou obliques34.fr ou 06 12 80 44 51



Portes ouvertes d'ART C.H.A.I

Le 19 septembre de 17h-30 à 19h (salle des arts, Granges), l'équipe d'ART C.H.A.I vous accueillera et répondra à toutes vos questions. Christina l'intervenante dévoilera le thème de l'année en Histoire de l'art..

Infos : 06 70 01 08 42 ou mireille.antier@wanadoo.fr

Reprises des entraînements du Rugby Olympique Védasien

Reprise des entraînements le 14 septembre: Babies et M6 (mercredi 14h-14h45) - M8 (mercredi 14h15-15h30) - M10 (mercredi 15h30-17h30 et samedi de 10h30-12h) et M12 (mercredi 16h30-18h et samedi de 10h30-12h). Horaires non définis pour les M14, cadets, juniors et féminine senior.

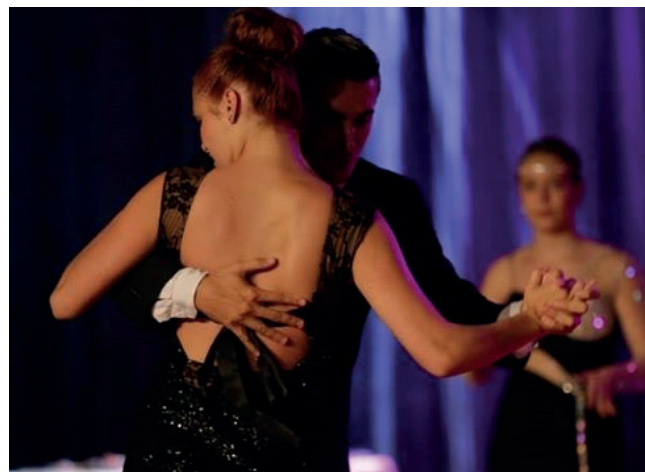
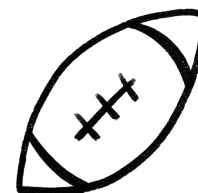
Infos : 06 47 92 98 98

Portes ouvertes de V'Danses

Portes ouvertes de l'association les mercredis 11 et 18 et les jeudis 12 et 19 septembre pour découvrir gratuitement les danses de salon, rock et lindy hop.

Lieu : École Fred Danses (650 rue Théophraste Renaudot).

Infos : vdanses@gmail.com ou 06 09 54 75 52



TRIBUNES

Opposition

Groupe St Jean à venir: Marie-Laure Oms, Paul Liberator de Boisgelin, Emmanuelle Mysona.

Les démissions en série, y compris celle du directeur des services témoignent du climat de travail insoutenable en mairie. Pire encore, le projet de contournement de Montpellier Ouest, une autoroute déguisée avec 95 000 véhicules par jour, menace notre commune sans compensation ni aménagements prévus. Zones d'activité économiques, riverains et population subiront de graves préjudices. Mobilisons-nous via l'Observatoire de la Qualité de Vie à Saint-Jean-de-Védas pour exiger des solutions qui respectent les intérêts de notre commune: observatoiresjv@free.fr

Groupe « Vision védasienne »: Luc Robin, Henri Fontvieille, Arlette Vessiot.

Plutôt qu'empoignades, hypocrisie ou impuissance, favorisons le dialogue et l'action au service de tous, différents mais encore heureux de vivre ensemble.

Des progrès sont possibles avec :

- des groupes de travail occasionnels pour recueillir l'avis et l'apport des citoyens, informer et éclairer sur les choix sensibles de la politique locale.
- des représentants de quartier porteurs de la parole des voisins, pour court-circuiter les rumeurs et activer les demandes sans réponses.

Ca n'empêche pas de choisir la meilleure offre lors d'échéances électorales mais peut améliorer notre quotidien en attendant !

Infos: Visionvedasienne.com

Vincent Boisseau

Texte non parvenu dans les délais.

Gérard Théol, pour tous les Védasiens

3141 LR/RN (3265 NFP) Bientôt le Graal!

MERCI À TOUS: les souverainistes, vrais humanistes, les français voulant vivre en paix, en sécurité, être soignés, vivre de leur travail, les vrais amoureux de la France ÉTERNELLE

Groupe majoritaire

Les résultats aux dernières élections législatives perturbent notre démocratie et les fondements constituant la V^{ème} République. En cette période d'incertitude économique, politique et sociale, il est tentant de se tourner vers les solutions radicales proposées. Cependant, il est impératif de rappeler que, céder à ces sirènes populistes, met en péril notre cohésion sociale et notre vivre-ensemble.

La montée des extrêmes, qu'ils soient de gauche ou de droite, repose souvent sur des discours simplistes qui promettent des solutions rapides à des problèmes complexes. Ces mouvements exploitent les angoisses légitimes de chacun d'entre nous, pour les manipuler et les détourner des véritables enjeux. Pourtant, force est de constater que l'Histoire nous a maintes fois montré que ces approches peuvent mener à des impasses dangereuses et à la division de notre pays.

Notre démocratie repose sur des principes fondamentaux de tolérance, de respect des droits de l'homme et de pluralisme des idées.

Face aux défis actuels, notre responsabilité en tant qu'élus locaux est de proposer des solutions réalistes et responsables. À Saint-Jean-de-Védas, nous continuons d'affirmer notre politique engagée, pour la culture et l'éducation.

Une société éduquée et culturellement riche est mieux équipée pour résister aux appels des extrêmes. C'est un rempart essentiel contre l'ignorance et la radicalisation.

Ensemble, ayons la détermination de surmonter ces difficultés afin de construire un avenir juste et équilibré pour nous et les générations à venir.

**Votre Groupe Majoritaire
Écrivons Ensemble l'Avenir**

Accueil de la mairie
04 67 07 83 00

Secrétariat du maire
et des élus
04 67 07 83 01

Police municipale
04 67 47 47 33

Chai du Terral
04 67 82 02 34

École de musique
04 67 85 65 52

École d'arts plastiques
04 67 85 65 52

Médiathèque Jules Verne
04 67 15 47 57

Maison des associations
04 67 82 36 20

Centre communal d'action
sociale (CCAS)
04 67 07 83 04

Maison de la Nature
04 67 13 82 31

Centre Jeunesse
04 99 52 78 75

Accueil de loisirs
périscolaire (ALP)
04 67 50 28 16

Accueil de loisirs sans
hébergement (ALSH)
04 99 52 20 62

Service des affaires scolaires
04 67 07 83 16

Maison de la petite enfance
04 67 27 78 02

Relais petite enfance
04 67 42 76 88

Lieu d'accueil enfants-parents
04 67 42 76 88

Services techniques
04 67 42 77 16

Urbanisme
04 99 54 98 60

Point Propreté (déchetterie)
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée
Métropole
04 67 13 60 00

QUESTIONS RÉPONSES

Dans chaque numéro du Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.



Q. J'ai appris qu'il allait y avoir de nouveaux logements en construction à Saint-Jean-de-Védas. Je m'inquiète sincèrement pour notre cadre de vie.

David



R. Lorsque nous avons été élus en 2020, nous avons pris l'engagement de réduire la construction de logements. Cependant, des projets de construction avaient déjà été validés et initiés. Avec le projet des Halles Védasiennes et de la place centrale, le nombre de logements initialement prévu a été considérablement réduit.

**François Rio
Maire**

Q. L'ancienne voie de chemin de fer devait être transformée en piste cyclable. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Paloma



R. En effet, la Métropole a pris l'engagement de créer une voie verte destinée aux vélos et aux piétons, reliant Fabrègues à Montpellier. La section entre Saint-Jean-de-Védas et Fabrègues devrait être opérationnelle en 2025. Concernant la portion reliant notre commune à Montpellier, des études sont actuellement en cours, portant notamment sur des aspects environnementaux et hydrauliques. Une fois ces études achevées, les services de la Métropole devraient nous fournir un calendrier prévisionnel.

**Christophe Van Leynseele
Adjoint à l'Urbanisme**

ON SORT !

SEPTEMBRE

SAMEDI 7

- **Forum des Associations**
10h-17h - Parc du Terral

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15

- **Festin de Rue**

MARDI 10

- **Conseil Municipal**
19h30 - Salle des Granges

MARDI 17

- **Réunion « moustique tigre »**
18h30 - Maison de la Nature
et EID - École J. d'Ormesson

DU 24 AU 28

- **Expo « Éclats de vie »**
Galerie F. Porras (Chai du
Terral)
- **Vernissage** 19h

SAMEDI 28

- **Répare Café**
9h-12h - Demain c'est
Aujourd'hui - salle polyvalente
R. Cassin)
- **Atelier créatif « Land Art »**
14h-17h30 - Maison de la
Nature - Parc du Terral

28 ET 29

- **« Fête des Vendanges »**
Sam. 10h-1h & Dim. 8h-21h -
Comité des Fêtes

LUNDI 30

- **Semaine Bleue : Olympiades**
14h30 - Salle des Granges

OCTOBRE

MARDI 1^{ER}

- **Semaine Bleue : Concours
de pétanque**
14h30 - Salle des Granges

MERCREDI 2

- **Semaine Bleue : Thé
dansant**
14h30 - Salle des Granges

JEUDI 3

- **Semaine Bleue : Loto**
14h30 - Salle des Granges

VENDREDI 4

- **Semaine Bleue : Dîner
suivi d'un spectacle**
18h30 - Salle des Granges

SAMEDI 5

- **Atelier « L'Automne,
saison du poumon et du
gros intestin en médecine
chinoise »**
14h-17h30 - Maison de la
Nature - Parc du Terral

DIMANCHE 6

- **Vide-grenier**
9h-14h - Védas Assos - Avenue
de la libération

SAMEDI 12

- **Clown poétique sans
parole :**
« N'imPORTEquoi »
17h - Théâtre du Chai du
Terral

DIMANCHE 13

- **Fête de la Courge**
10h-18h - Parc de la Peyrière

MARDI 16

- **L'heure du conte**
14h45-15h30 - ASCL - Maison
des associations E. Cabanne
- **Soirée Jazz**
18h30 - Jazz Club du
Languedoc - Médiathèque

VENDREDI 18

- **Cirque acrobatique :**
« Marelle »
19h - Théâtre du Chai du
Terral
- **Soirée Jazz**
21h - Jazz Club du Languedoc
- Salle des Granges

SAMEDI 19

- **Répare-Café**
9h-12h - Demain c'est
Aujourd'hui - Salle
polyvalente R. Cassin

19 ET 20

- **Week-end en jeux**
Sam. 13h-2h & Dim. 20 11h-18h
- L'ouvre-boîtes - Salle des
Granges

21 AU 31

- **Stages de cirque**
- Kerozen & Gazoline

MERCREDI 23

- **Concert théâtralisé :**
« Accro aux écrans »
14h30 - Théâtre du Chai du
Terral

SAMEDI 26

- **Bourses d'échange de
capsules de champagne**
9h-17h - St Jean Caps 34 - Salle
des Granges
- **Master Class Jazz**
9h-17h - ASCL - Maison des
associations E. Cabanne
- **Atelier créatif « Réalisation
de Kokédamas »**
14h-17h30 - Maison de la
Nature - Médiathèque

DIMANCHE 27

- **Master Class Jazz**
9h-17h - ASCL - Maison des
associations E. Cabanne



NOVEMBRE

2 ET 3

- **Braderie**
9h-18h - Espoir pour un enfant - Salle des Granges

MARDI 6

- **Concert de jazz :**
« **Nguyèn Lê Trio** »
20h - Théâtre du Chai du Terral

8, 9 ET 10

- **Grande Braderie Humanitaire**
Jeu. & vend. 9h-22h, sam. 9h-18h30 - Lekoli - Salle des Granges

SAMEDI 9

- **Atelier « Goûter des familles »**
15h-17h30 - Maison de la Nature - Grangette (Terral)

LUNDI 11

- **Cérémonie du 11 novembre**
11h - Cérémonie au Monument aux morts

MERCREDI 13

- **Soirée Jazz**
18h30 - Jazz Club du Languedoc - Médiathèque

JEUDI 14

- **Conseil municipal**
19h30 - Salle des Granges

VENDREDI 15

- **Duo mythique : « Toute une vie sans se voir »**
20h - Théâtre du Chai du Terral
- **Soirée Jazz**
21h - Jazz Club du Languedoc - Salle des Granges

SAMEDI 16

- **1^{er} Salon du Livre**
10h-17h - ASCL

SAMEDI 23

- **Atelier « Courges en folie »**
14h-17h30 - Maison de la Nature - Parc du Terral
- **Solo théâtral : « Histoire d'une Mouette et du Chat qui lui apprend à voler »**
17h - Théâtre du Chai du Terral

- **Baleti Occitan**
20h-23h30 - d'Aici d'Alai - Salle des Granges

JEUDI 28

- **Conférence participative « climat et qualité de l'air »**
19h-20h30 - Maison de la Nature - Salle des Granges
- **Confidences gesticulées : « 1978 »**
20h - Théâtre du Chai du Terral

SAMEDI 30

- **Répare-Café**
9h-12h - Demain c'est Aujourd'hui - Salle polyvalente R. Cassin
- **Tricothon**
10h-22h - Bynane - Salle des Granges
- **Tous en scène pour le Téléthon**
14h-20h - ASCL - Chai du Terral

Secret Place:



Victoire 2:



Théâtre la
Chocolaterie:



Dates des permanences
de la mutuelle communale:



RETROUVEZ TOUT L'AGENDA SUR:
SAINTJEANDEVEDAS.FR/AGENDA

Programme communiqué sous réserve de modifications ultérieures.
Programme mis à jour quotidiennement sur saintjeandevedas.fr/agenda



DIM - 13
OCTOBRE

Fête de la

Courge

**& des fruits
d'automne**

10h-18h

Parc de la Peyrière

Entrée libre